



Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale

Date:

1^{er} mai 2017

1. Contexte

Selon l'article 23, alinéa 1, de l'ordonnance du 24 juin 2009 sur la maturité professionnelle fédérale (OMPPr, RS 412.103.1), et l'article 21, alinéa 4, de l'ordonnance du SEFRI du 26 septembre 2011 sur la formation professionnelle initiale d'employée/employé de commerce CFC (RS 412.101.221.73), le SEFRI peut reconnaître des diplômes de langue étrangère. Dans la maturité professionnelle, l'examen de diplôme pour un diplôme de langue étrangère reconnu remplace tout l'examen final dans la langue concernée. Dans la procédure de qualification d'employée/employé de commerce CFC, il remplace tout ou partie de l'examen final dans la langue concernée.

Sont reconnus les diplômes de langue étrangère qui répondent aux critères de qualité de l'Association of Language Testers in Europe ALTE (sigle de qualité ALTE) et qui figurent sur la liste en vigueur de l'Association (www.alte.org).

Les diplômes de langue étrangère qui ont été supprimés de la liste de l'ALTE ne sont plus reconnus par le SEFRI à compter du 1^{er} janvier de l'année suivante. Ils ne doivent plus être proposés dans les classes qui commencent une filière de formation.

2. Diplômes de langue étrangère reconnus

Langue	Institution	Diplôme	Niveau d'exigences selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)	Réglementation transitoire (date = début de la formation)
Allemand	Goethe-Institut	Goethe Zertifikat	B1 à C2	
		Zertifikat Deutsch für den Beruf ZDfB	B2	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
	telc GmbH	telc Deutsch	B1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
		telc Deutsch	C1	
TestDaF Institut	TestDaF	B2 et C1		

Français	Centre international d'études pédagogiques (CIEP)	Diplôme élémentaire de langue française (DELF)	B1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
		Diplôme élémentaire de langue française (DELF) pro	B1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
		Diplôme élémentaire de langue française (DELF)	B2	
		Diplôme approfondi de la langue française (DALF)	C1 et C2	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
		Test de connaissance du français (TCF)	B1 à C2	
	Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France (CCIP)	Diplôme de français professionnel (DFP)	B1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
		Diplôme de Français Professionnel Secrétariat (DFP Secrétariat)	B1 et B2	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
		Diplôme de Français Professionnel Affaires (DFP Affaires)	B2 et C1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
		Test d'Évaluation de Français (TEF)	B1 à C2	
	Alliance Française	Certificat d'Études de langue française (CEFP 2)	B1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018
Italien				
Università per Stranieri di Perugia	Certificato di conoscenza della lingua italiana (CELI)	B1 à C2		
	Certificato di Conoscenza dell'Italiano Commerciale (CIC)	B1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018	
Accademia italiana di Lingua (AiL)	Diploma intermedio di lingua commerciale «Firenze» (DILC)	B1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018	
	Diploma intermedio di lingua italiana «Firenze» (DILI)	B1 et B2	Reconnu jusqu'au 31.12.2018	
	Diploma Avanzato Commerciale Lingua Italiana «Firenze» (DALC)	C1	Reconnu jusqu'au 31.12.2018	
	Diploma Avanzato Lingua Italiana «Firenze» (DALI)	C1 et C2	Reconnu jusqu'au 31.12.2018	
Società Dante Alighieri (DA)	Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri (PLIDA)	B1 à C2	Reconnu jusqu'au 31.12.2018	

Anglais	Cambridge English Language Assessment	Cambridge English: Preliminary Cambridge English Preliminary for Schools	B1	
		Cambridge English: Business Preliminary	B1	
		Cambridge English: First Cambridge English First (for schools)	B2	
		Cambridge English: Business Vantage	B2	
		Cambridge English: Advanced	C1	
		Cambridge English: Business Higher	C1	
		Cambridge English: Proficiency	C2	
	Trinity College London	Integrated Skills in English (ISE) 1-4	B1 à C2	
		Skills for Life Entry 3	B1	
		Skills for Life Level 1-2	B2 et C1	

3. Validité de la liste et réglementation transitoire

Cette liste est valable dès le 1^{er} août 2017.

Les personnes qui ont commencé une filière de formation de la maturité professionnelle ou la formation initiale d'employée/employé de commerce avec certificat fédéral de capacité avant le 1^{er} août 2017 la terminent selon les dispositions en vigueur jusqu'alors.

Les diplômes de langue étrangère reconnus sur la base du guide transitoire du 1^{er} juin 2015 «Reconnaissance des diplômes de langues dans le cadre des examens de maturité professionnelle» et des dispositions d'exécution du 30 mars 2015 relatives à la première et à la deuxième langue étrangère pour les employés de commerce CFC restent reconnus jusqu'au 31 décembre 2018 (date du début de la formation).